

AMENAGEMENT DE LA PLACE DU MILLENAIRE

A5

Echelle:

-

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES ET FORFAITAIRES

DIAG

AVP

PRO

DCE

VISA

DET

AOR

Indice	Date	Modifications	Dess.	Vérif.	Visa
-	17/12/2019	1ère édition	EFA	CCA	-

Dossier : n°GC34

Fichier : GC34-101-149+010-PVP.dwg

Codification :

Date d'impression :



Agence de Montpellier

Stratégie Concept - Bât A3
1300, Avenue Albert Einstein
34000 Montpellier

☎ : 04.67.40.90.00
📠 : 04.67.40.90.01

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

	<p>CARACTERE GENERAL DES PRIX</p> <p>L'ensemble des prix du bordereau des prix rémunère explicitement ou implicitement toutes les prestations et obligations de l'Entrepreneur définies dans les pièces du marché.</p> <p>Les CCAP, CCTP et les plans doivent être lus conjointement avec le présent Bordereau des Prix.</p> <p>L'entrepreneur se réfèrera à ces pièces pour autant qu'elles aient une incidence sur les détails de la description, de la qualité, des caractéristiques et des essais des matériaux utilisés et de leur mise en œuvre, ainsi que pour les détails des conditions, obligations, engagements, sujétions et instructions de toute nature auxquels il sera soumis dans l'exécution du marché.</p> <p>Malgré toute limitation que l'on pourrait inférer de la rédaction de la définition des prix et des explications données dans les présentes instructions générales relatives au bordereau des prix, les prix unitaires et les prix forfaitaires doivent pourvoir aux dépenses incidentes, imprévus et risques de toute sorte nécessaire à l'achèvement des travaux sous tous les rapports et leur entretien, le tout en accord avec les pièces du marché.</p> <p>L'entrepreneur ne pourra réclamer de paiement complémentaire concernant tout travail ou méthode d'exécution qui serait décrite dans le marché, sans qu'apparaisse pour autant de prix correspondant dans le bordereau de prix.</p> <p>Les prix correspondant dans le bordereau des prix à des ensembles doivent pourvoir à la construction et à l'achèvement de chacune des parties composantes de ces ensembles et à leur assemblage même si ces parties ne sont pas spécifiquement décrites dans les prix ou les instructions générales.</p> <p>Tout travail ou service montré sur les plans, mais non décrit dans le CCTP ou inclus dans le CCTP mais non montré sur les plans, et qui n'a pas été chiffré dans le détail estimatif est considéré réparti sur les autres prix du détail estimatif.</p> <p>Le coût de maîtriser l'eau (épuisement, dérivation, non interférence avec les distributions existantes, etc.,) est réputé inclus dans les prix du bordereau des prix sauf lorsque expressément indiqué.</p> <p>Les prix unitaires et sommes forfaitaires s'appliquent toujours à un travail réellement exécuté et achevé à la satisfaction du Maître d'Oeuvre.</p> <p>L'Entrepreneur est supposé avoir pris connaissance des lieux pour élaborer sa soumission et avoir examiné par lui-même les conditions dans lesquelles se dérouleront les travaux à exécuter et, de façon générale, tout ce qui peut avoir une influence sur le coût d'exécution des travaux.</p>	
--	--	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

	<p>Les méthodes applicables aux métrés et aux paiements des travaux exécutés, qui seront spécifiés au bordereau des prix ou ailleurs dans le marché, seront les seules applicables pour l'évaluation des travaux effectués par l'entrepreneur même si elles diffèrent des méthodes d'exécution des travaux employées par l'Entrepreneur et approuvées par le Maître d'Oeuvre ou son représentant.</p> <p>Sauf les cas mentionnés expressément dans les pièces du marché, les quantités qui seront prises en compte pour les règlements des travaux seront les quantités nettes à l'exclusion des chutes, recouvrements, emboîtements, pertes, expansion ou retrait qui résultent des plans d'exécution approuvés par le Maître d'Oeuvre.</p> <p>Sauf indication contraire mentionnée dans le présent bordereau des prix, chaque prix couvre la fourniture, le transport à pied d'œuvre et la mise en œuvre ou la mise en place des matériaux et matériels nécessaires à l'exécution des travaux suivant les règles de l'art et conformément aux prescriptions du Marché et des CCTG correspondants.</p> <p>Sauf indication contraire mentionnée au bordereau des prix, les quantités de travaux à prendre en compte seront le résultat des métrés établis à partir de dessins d'exécution approuvés par le Maître d'œuvre, ou des attachements de travaux terminés pris contradictoirement pour les travaux demandés par le Maître d'œuvre ne faisant pas l'objet de dessin d'exécution; exception faite des travaux rémunérés au forfait.</p> <p>Tous les frais relatifs à toutes les installations de chantier, aux travaux et ouvrages provisoires, autres que ceux qui font l'objet de prix distincts ainsi que les compléments ou les modifications d'installations ou d'ouvrages provisoires qui devront être réalisés en cours de travaux sont intégralement compris dans les prix des ouvrages définitifs et sont à la charge de l'entreprise.</p> <p>Ces prix sont valables pour les travaux concernés par le présent marché. Les prix du bordereau s'entendent pour l'ensemble des travaux entièrement terminés et prêts à être mis en service pour l'exploitation normale.</p> <p>Ils incluent également toutes les prestations d'ordre général, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes fournitures, travaux et prestations définis par le marché et ne faisant pas l'objet d'un prix spécifique dans le présent bordereau ; - Toutes les pièces telles que manchons, raccords, coudes, utiles pour le montage et l'installation des équipements hydrauliques ; - Les reconnaissances, travaux de topographie liés à l'exécution des travaux et des métrés ; - L'approvisionnement des chantiers en eau et en énergie nécessaire à l'exécution des travaux ; - La mise en œuvre des moyens nécessaires provisoires ou définitifs qui s'imposent pour éviter que les eaux de ruissellement n'endommagent les profils de terrassement et les travaux, ou ne modifient la qualité des matériaux de déblais devant être réutilisés en remblai ; - La mise en œuvre des moyens nécessaires pour maintenir tous les accès riverains en cas de tranchées (nombre de plaque suffisant à 	
--	---	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

	<p>disposition) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dérivations éventuelles et remises en état de réseaux existants de toute nature se trouvant dans l'emprise des travaux et dans l'emprise des installations de chantier (ENEDIS, GRDF éclairage urbain, téléphone, réseaux d'eaux pluviales, d'eaux potables, d'eaux usées, etc.) ; - La fourniture, installation du matériel de pompage nécessaire aux travaux y compris frais de pompage pendant la durée des travaux ; - Les contrôles et essais imposés par le CCTP ; - Les frais de laboratoire de chantier nécessaires à la conduite du chantier ; - La réalisation et la mise au point du planning d'exécution, de ses modifications et mises à jour éventuel ; - Toutes sujétions de réalisation des travaux selon les horaires imposées par la mairie et selon les contraintes précisées dans le CCTP ; - La réalisation des réfections de voirie selon les contraintes précisées dans le CCTP ; - La réalisation et la mise au point du PAQ et du PPSPS ; - Toutes sujétions liées à la protection de l'environnement ; - Les prescriptions du coordonnateur hygiène et sécurité, ainsi que les installations nécessaires pour assurer l'hygiène et la sécurité sur le site du chantier ; - La réalisation des études et des plans d'exécution des ouvrages et la diffusion des spécifications techniques détaillées des équipements et fournitures proposées ; - La fourniture et la diffusion de l'ensemble des documents spécifiés par le marché ; - Les sujétions résultantes du contrôle interne de qualité, contrôle externe de qualité et de l'application du PAQ ; - L'ensemble des opérations de tri, chargement, déchargement, stockage provisoire ou intermédiaire et repris jusqu'à pied d'œuvre de tous les matériaux et matériels ; - Les sujétions concernant l'exécution simultanée de travaux ne faisant pas partie du présent marché. 	
--	--	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

Série 100 – Préparation générale du chantier

101	<p>INSTALLATION ET REPLIEMENT DE L'ENTREPRISE</p> <p>Ces prix rémunèrent au forfait conformément aux prescriptions du CCTP, l'installation du chantier pour l'ensemble du marché, y compris l'amenée et le repliement du matériel et des bâtiments de chantier, les frais d'entretien pendant toute la durée des travaux et la remise en état des lieux en fin de travaux.</p> <p>Ces prix s'appliquent dès la préparation du chantier pour l'ensemble des travaux quel que soit le nombre d'interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation du chantier ; - Toutes les démarches nécessaires aux déclarations et autorisations diverses (voiries, DICT, PPSPS, etc. ...) ; - La production de tous les documents répondant aux demandes du coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé ; - La production de tous les documents relatifs à la qualité environnementale du chantier (Plan de Respect de l'Environnement et Gestion des Déchets de Chantier) ; - la production de tous les documents relatifs à l'assurance qualité dans le cadre du PAQ ; - La production de tous les documents répondant aux demandes du Maître d'œuvre et d'Ouvrage. <p>Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les opérations topographiques générales (piquetage des axes, des profils, des ouvrages, des emprises, etc) ainsi que leur maintenance, - la réalisation et l'entretien des pistes d'accès au chantier et aux dépôts à partir des voiries existantes, y compris modifications de ces pistes nécessitées par l'évolution du chantier, - les aménagements de terrain (nivellement...) pour la zone d'installation de chantier mise à disposition par la Ville sur le parking de l'ancienne caserne de pompiers, la création d'un accès propre au chantier indépendant de l'accès au parking, la clôture de l'installation de chantier, - la confection, la mise en place et l'entretien de 2 panneaux d'information de chantier de dimensions 4 x 3m, - les fournitures, amenées et entretien du matériel et des bâtiments nécessaires au chantier (bureaux, salle de réunion, réfectoire, bloc sanitaire, atelier, entrepôt, aires de stockage) pour les trois lots, - les raccordements aux réseaux divers (téléphone, eau potable, eau usée, électricité,...) et tous les frais de fonctionnement (abonnements, consommation, entretien, ...), - la réalisation d'un échantillon, 	
------------	--	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

	<ul style="list-style-type: none"> - les frais de fonctionnement des installations, - les frais de clôture du chantier et des zones d'installation, - la réalisation d'une zone de stationnement pour le personnel du chantier et ouvrages nécessaires pour éviter l'accès aux voitures particulières dans le périmètre des travaux, - le nettoyage quotidien des zones de chantier et des zones d'accès, - les dispositifs de signalisation et de balisage particuliers à placer en bordure des voies de circulation, - les dispositifs de tous ordres en vue d'assurer l'hygiène et la sécurité, conformément aux règlements en vigueur, - les frais de fonctionnement du contrôle intérieur de l'entreprise (laboratoire, topographie...), - les charges temporaires de voirie et de police résultant des installations de chantier, - la signalisation concernant la déviation de la zone des travaux, avec installation de panneaux aux extrémités du chantier et de la commune - la confection et la mise en place de panneaux pour "point de rencontre". - l'enlèvement des installations, le repli du matériel, la remise en état des lieux et l'évacuation des matériaux excédentaires. <p>L'installation de chantier doit être fonctionnelle dès le démarrage des travaux. Une pénalité journalière de 150 Euros TTC pour défaut de fonctionnalité est appliquée jusqu'au jour où l'installation est jugée fonctionnelle.</p> <p>Le dernier jour est celui où l'Entrepreneur est invité par le Maître d'œuvre à évacuer hors du domaine public concerné par les travaux, tous les matériels et matériaux dont la présence nécessite une signalisation temporaire, sans que ce jour puisse être postérieur à celui de la réception des travaux.</p> <p>Les installations de chantiers achevées et le matériel de chantier amené à pied d'œuvre, une fraction égale à soixante-dix pour cent (70%) du présent prix sera réglée à l'Entrepreneur. Le solde sera versé après le repliement définitif des matériels et la remise en état du lieu des installations et de l'ensemble du chantier (abords des terrassements, réglages des dépôts et emprunts éventuels, etc.).</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
--	--	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

102	<p>INSTALLATION DU LOCAL DU MAITRE D'OEUVRE</p> <p>Ces prix rémunèrent au forfait la mise à disposition du Maître d'œuvre, d'un local faisant office de bureau, d'une surface minimum de 20 m² équipé du mobilier nécessaire à son fonctionnement.</p> <p>Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un bureau climatisé fermant à clé, - une table de réunion, des chaises, - une armoire, - le téléphone, - un fax, - une connexion wifi. <p>Ce local est éclairé, entretenu et gardé aux frais de l'Entrepreneur. Les branchements aux différents réseaux (Enedis, Orange, etc.) sont à la charge de l'Entrepreneur ainsi que les frais de fonctionnement y afférents. L'enlèvement des installations, le repli du matériel et la remise en état des lieux sont à la charge de l'Entrepreneur.</p> <p>L'installation doit être fonctionnelle dès le démarrage des travaux. Une pénalité journalière de 150 Euros TTC pour défaut de fonctionnalité est appliquée jusqu'au jour où l'installation est jugée fonctionnelle. Le dernier jour est celui où l'Entrepreneur est invité par le Maître d'œuvre à évacuer hors du domaine public concerné par les travaux, tous les matériels et matériaux dont la présence nécessite une signalisation temporaire, sans que ce jour puisse être postérieur à celui de la réception des travaux.</p> <p>Les installations achevées et le matériel de chantier amené à pied d'œuvre, une fraction égale à soixante-dix pour cent (70%) du présent prix sera réglée à l'Entrepreneur. Le solde sera versé après le repliement définitif des matériels et la remise en état du lieu des installations et de l'ensemble du chantier (abords des terrassements, réglages des dépôts et emprunts éventuels, etc.).</p> <p>Ces prix rémunèrent au forfait conformément aux prescriptions du CCTP, l'installation du chantier pour l'ensemble des lots du marché, y compris l'amenée et le repliement du matériel et des bâtiments de chantier, les frais d'entretien pendant toute la durée des travaux et la remise en état des lieux en fin de travaux.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
103	<p>SIGNALISATION TEMPORAIRE DU CHANTIER</p> <p>Ces prix rémunèrent au forfait la fourniture, mise en place et la maintenance et le repliement de la signalisation temporaire du chantier et de déviation.</p> <p>Ils comprennent notamment:</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

	<ul style="list-style-type: none"> - l'exécution, pendant la période de préparation, du dossier d'exploitation sous circulation du chantier et de déviation (horizontale, verticale et directionnelle) soumis à l'agrément du maître d'œuvre et des services de voirie compétents, conformément aux préconisations du CSPS - les demandes d'arrêtés de circulation auprès des services de voiries compétents, - l'amenée, la mise en place, l'exploitation, la surveillance, le remplacement, s'il y a lieu, de jour comme de nuit y compris les week-ends, jours fériés et interruptions éventuelles du chantier, et le repliement : <ul style="list-style-type: none"> - de la signalisation de police d'approche, de position et de fin de prescription, - de la signalisation lumineuse clignotante ou à défilement, - de la signalisation horizontale délimitant les voies de circulation, ou voies provisoires en cours de chantier, - des dispositifs nécessaires à un alternat de circulation réglementée par feux tricolores et/ou par alternat manuel, - de la signalisation de déviation ponctuelle pour permettre le phasage des travaux y compris si besoin la fourniture, la mise en œuvre et les déplacements de glissières amovibles lestées équipées de jalons rétro réfléchissants,... - toutes les sujétions liées à l'avancement des travaux et aux réajustements inhérents au chantier, pour permettre le phasage des travaux (déplacement des dispositifs, adaptation de la signalisation), - le repliement définitif en fin de travaux ainsi que l'enlèvement ou l'effacement de la signalisation horizontale temporaire. - L'effacement des marquages existants ou provisoires en fonction des besoins, - La repose de panneaux de police et directionnels préalablement déposés autant de fois que nécessaire et pendant toute la durée du chantier. <p>Tous les panneaux et signaux seront rétro réfléchissant, de classe 2 et solidement fixés sur des supports stables pouvant être lestés.</p> <p>Le matériel fourni par l'entrepreneur sera en très bon état et restera sa propriété. Il en assume seul les risques de perte et de dégradation éventuelle.</p> <p>Le premier jour pris en compte pour l'application de ces prix est celui où, à la demande de l'Entrepreneur, le Maître d'Œuvre constate que la réalisation de la signalisation et que les dispositions prises pour son exploitation répondent effectivement à toutes les prescriptions du dossier d'exploitation sous circulation du chantier validé.</p> <p>Passé un délai de 10 jours ouvrables après l'Ordre de Service prescrivant de commencer les travaux, une pénalité journalière de 150 Euros TTC est appliquée jusqu'au jour où l'installation est jugée fonctionnelle.</p> <p>Le dernier jour est celui où l'Entrepreneur est invité par le Maître d'Œuvre à</p>	
--	---	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

	<p>évacuer hors du domaine public concerné par les travaux, tous les matériels et matériaux dont la présence nécessite une signalisation temporaire, sans que ce jour puisse être postérieur à celui de la réception des travaux.</p> <p>Dans le cas où le maintien de la signalisation s'avère nécessaire au-delà du délai contractuel et du fait de l'Entrepreneur, celle-ci reste à sa charge.</p> <p>Il est précisé que tout manquement à l'une des prescriptions des articles précités de jour comme de nuit, même pour un seul dispositif de signalisation, constaté par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, entraîne la non application de ce prix, ainsi qu'une pénalité journalière de 150 Euros TTC.</p> <p>L'entreprise est responsable de tous les problèmes de sécurité de chantier. Un correspondant de l'entreprise devra pouvoir être joint 24h/24h (PAQ).</p> <p>Ces prix sont rémunérés en deux fractions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 70 % après le premier jour constaté, - 30 % après le dernier jour constaté. <p>LE FORFAIT :</p>	
104	<p>SONDAGES DE RECONNAISSANCE DES RESEAUX</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité, la réalisation de sondages pour recherche de réseaux.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les demandes d'autorisation auprès des services concessionnaires intéressés, - le repérage du réseau en planimétrie et en altimétrie, - la réalisation des terrassements à la pelle mécanique et/ou manuels de dimensions adaptées aux réseaux recherchés, - la mise en dépôt, à toute distance, des matériaux impropres au réemploi, - l'épuisement éventuel de la fouille, - le remblaiement de la fouille, en matériaux sélectionnés, hors corps de chaussée, suivant les directives du Maître d'œuvre ou du Concessionnaire, - la remise en état définitive des lieux, - la signalisation de la fouille au moyen de piquets réflectorisés, rubalise, cônes, etc. - la réalisation d'un plan de situation des sondages réalisés accompagné d'une coupe par sondage avec réseaux relevés. - toutes sujétions dues à la proximité des réseaux. <p>Les réparations des dommages éventuels aux réseaux sont à la charge de l'Entreprise.</p> <p>L'UNITE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

105	<p>ETUDES D'EXECUTION</p> <p>Ces prix rémunèrent au forfait l'établissement et la fourniture des études d'exécution nécessaires aux travaux et conformes aux prescriptions du CCTP.</p> <p>Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'établissement du dossier d'implantation de référence comprenant notamment le calage géométrique du projet (points particuliers, profils en long, profils en travers, couches intermédiaires sur le profil en travers, etc. ...), - Les études et plans de terrassements, - les études de réemploi des matériaux, - Les ouvrages hydrauliques : plans de coffrage et de ferrailage, équipements, notes de calculs, procédés d'exécution, calage de fil d'eau, etc. ... - les massifs de fondation (notes de calculs....) - les petits ouvrages de génie civil, ouvrage de soutènement, etc..... - les études de réseaux divers. - l'ensemble des notes de calculs et plans d'exécution des ouvrages définitifs et provisoires nécessaires à la bonne réalisation du chantier (y compris rectifications et mises à jour éventuelles), <p>Ces forfaits seront rémunérés de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25% à la fin de la période de préparation, - 75% après le visa par le maître d'œuvre de tous les plans d'exécution, <p>LE FORFAIT :</p>	
-----	--	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

<p>106</p>	<p>DOSSIER DE RECOLEMENT</p> <p>Ces prix rémunèrent au forfait la remise de tous les éléments de récolement établis par un prestataire extérieur aux travaux conformément au CCTP.</p> <p>Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture des prestations nécessaires à l'établissement du plan de récolement sous format papier et informatique, - les dessins des ouvrages existants, - les notes de calculs et notices techniques, - les cahiers des profils en travers cotés et les coupes types réalisées - le plan indiquant le fonctionnement du réseau d'assainissement, - tous les documents demandés par le Maître d'œuvre permettant d'apprécier la conformité des travaux, - toutes sujétions de coordination avec les intervenants extérieurs. <p>Les plans de récolement des réseaux sont faits en tranchée ouverte et fournis au fur et à mesure de leur réalisation au maître d'œuvre pour transmission aux concessionnaires.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	
<p>107</p>	<p>CONSTAT HUISSIER</p> <p>Ce prix rémunère au forfait un constat d'huissier fourni en 3 exemplaires pour l'ensemble des emprises.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

Série 200 – Libération des emprises
--

<p>201</p>	<p>ABATTAGE ET DESSOUCHAGE D'ARBRES</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité, l'abattage et le dessouchage d'arbres de circonférence mesurée à 1 m du sol supérieure à 1,00 m, conformément au C.C.T.P.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'éhouppage préalable éventuel des arbres à abattre, - l'abattage des arbres, - l'élimination totale des souches et grosses racines, suivant des techniques soumises au préalable à l'approbation du Maître d'œuvre, - le débitage des troncs et grosses branches en éléments de 0,50 m de longueur, - le broyage des branchages, le répandage sur le sol et le mélange des copeaux aux terres superficielles, puis stockage pour les aménagements paysagers, - l'évacuation des résidus en décharge, - le remblaiement et le compactage des trous créés par l'extraction des souches, - la remise à niveau du terrain naturel, - toutes sujétions pour un parfait achèvement et en particulier les dispositions nécessaires pour la protection des réseaux aériens et souterrains. <p>Les produits seront évacués et stockés en un lieu de décharge à valider par le maître d'œuvre.</p> <p>Les quantités à prendre en compte seront mesurées contradictoirement.</p>	
<p>201a</p>	<p>Abattage et dessouchage d'arbres isolés</p> <p>L'UNITE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

<p>202</p>	<p>DEMOLITIONS DIVERSES</p> <p>Ces prix rémunèrent la démolition d'ouvrages divers conformément au C.C.T.P.</p> <p>Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les fouilles éventuelles, - la démolition des ouvrages en élévation et en fondation, jusqu'au niveau inférieur à celui des terrassements prescrit par le Maître d'œuvre, par quelques moyens que ce soit, hormis les explosifs, - le chargement, le transport quelle que soit la distance et le déchargement des matériaux à la décharge, y compris frais de décharge, ou en un lieu désigné par le maître d'œuvre, - le remblaiement éventuel des vides créés lors de la démolition des fondations, par un matériau agréé, - l'humidification éventuelle et le compactage des matériaux de substitution. - toutes sujétions concernant les mesures de sécurité liées à ces opérations de démolitions en particulier à proximité d'ouvrages existants ou sous circulation, et liées à la présence de réseaux souterrains et/ou aériens existants. 	
<p>202a</p>	<p>Démolition d'ouvrages en béton armé</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, la démolition d'ouvrages en béton armé. Les quantités prises en compte seront mesurées contradictoirement.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	
<p>202b</p>	<p>Démolition de maçonnerie de toutes natures</p> <p>Ce prix rémunère la démolition de maçonnerie de toutes natures Les quantités prises en compte seront mesurées contradictoirement et correspondent au volume en place.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	
<p>202c</p>	<p>Démolition de bordures et caniveaux</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire la démolition de bordures de trottoirs ou d'îlots existants quel que soit le type (T2, A2, P1, T2 + CS2, A2 + CS2, CC1, etc.).</p> <p>Les quantités prises en compte seront mesurées contradictoirement.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

203	<p>DEPOSE ET MISE EN STOCK DE PANNEAUX DE SIGNALISATION, DE DIRECTIONNELLES ET PUBLICITAIRES</p> <p>Ces prix rémunèrent au forfait la dépose et la mise en stock de panneaux de signalisation, de directionnels sur l'ensemble de l'emprise des travaux.</p> <p>Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le démontage soigné des éléments, - l'arrachage des supports, - l'extraction des massifs de scellements, - la récupération et le nettoyage des éléments, - le chargement, le transport quelle que soit la distance et le déchargement des matériaux à la décharge y compris frais de décharge ou en un lieu désigné par le maître d'œuvre, pour les éléments récupérés, - le comblement des excavations <p>LE FORFAIT :</p>	
-----	---	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

Série 300 – Terrassements

301	<p>TERRASSEMENT EN DEBLAI y/c DEMOLITION DE CHAUSSEE SUR 50 CM</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube la démolition de chaussée en matériaux hydrocarbonés sur une épaisseur de 50cm et l'extraction des déblais, jusqu'à une profondeur correspondant à l'arase terrassement projet futur espace vert.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les piquetages, général et spécial, - les piquetages complémentaires, - l'aménagement et l'entretien de pistes d'accès si nécessaire, - le sciage et le rescindement de la chaussée existante - le rabotage des couches de chaussée, - le chargement des fraisas, leur transport à toute distance, le déchargement en dépôt provisoire, pour être réutilisés ultérieurement, - l'extraction des déblais, - les essais de laboratoire contractuels nécessaires pour l'identification des sols, - la protection des émergences, - la démolition des bordures et caniveaux, - la démolition des trottoirs et îlots, - le comblement des excavations. - le réglage du fond de forme et des talus, - le compactage du fond de forme, - la protection de la plateforme et des talus contre les eaux de ruissellement, la réalisation et l'entretien des ouvrages provisoires d'évacuation, - toutes sujétions particulières relatives à la sécurité et à la maintenance lors de l'exécution à proximité d'ouvrages existants (réseaux, ...) ou de chaussée sous circulation. <p>Cette prestation inclut les terrassements et démolition de chaussée jusqu'à l'aplomb des murs de clôture ou façades et ce jusqu'à une profondeur assurant la mise en œuvre de la structure de chaussée son épaisseur complète.</p> <p>Ce prix s'applique au mètre cube de matériaux en place et résultent de constats contradictoires établis sur la base des profils en travers.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	
------------	---	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

<p>302</p>	<p>EVACUATION EN DECHARGE AUTORISEE</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, l'évacuation hors du chantier de matériaux issus de la démolition de chaussée et des déblais.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le chargement, le transport quelle que soit la distance et le déchargement des matériaux à la décharge y compris frais de décharge ou en un lieu désigné par le maître d'œuvre, - toutes sujétions particulières relatives à la sécurité et à la maintenance lors de l'exécution à proximité d'ouvrages existants (réseaux, ...) ou de chaussée sous circulation. - la fourniture des bons de mise en décharge spécifiques au chantier. <p>Ce prix s'applique au mètre cube de matériaux en place et résultent de constats contradictoires établis sur la base des profils en travers.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	
<p>303</p>	<p>EXECUTION DE PURGES</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, la réalisation de déblai de purge, dans les zones définies par le Maître d'Oeuvre , lorsque les volumes unitaires sont inférieurs à 30 m3, conformément au CCTP. Si les volumes sont supérieurs à cette limite, ils sont payés au même prix que le déblai réalisé par ailleurs.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'extraction des matériaux, - le chargement, le transport quelle que soit la distance et le déchargement des matériaux à la décharge y compris frais de décharge ou en un lieu désigné par le maître d'œuvre, - le régilage des produits de purge, - la fourniture, le transport et la mise en œuvre des matériaux de substitution conformément aux prescriptions du C.C.T.P. <p>Ce prix s'applique au mètre cube en place de matériaux à purger et résulte du constat contradictoire établis avec le Maître d'œuvre.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

<p>304</p>	<p>FOURNITURE ET REVETEMENT EN TERRE VEGETALE DE TALUS ET MODELES PAYSAGERS</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et mise en œuvre de revêtement de talus ou de modèles paysagers en terre végétale sur une épaisseur de 30 cm suivant les zones définies sur les plans et conformément au C.C.T.P.</p> <p>Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de terre végétal conforme à la NF U 44-551, - le chargement, le transport et le déchargement au lieu d'emploi, - le répandage dans les zones suivant l'épaisseur prévues par le C.C.T.P. - l'élimination des produits étrangers (grosses racines, pierres, déchets divers...), - le compactage à l'aide d'un engin léger, - l'amendement et/ou la fertilisation si nécessaire. <p>Ces prix s'appliquent au mètre cube de matériaux en place et résultent de constats contradictoires établis avec le maître d'œuvre.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	
<p>305</p>	<p>RECEPTION DE L'ARASE TERRASSEMENT</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré, la réception de la Partie Supérieure des Terrassements (PST), tant en compacité qu'en topographie, dans une zone délimitée en accord avec le Maître d'œuvre.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - toutes les opérations de réglage et compactage de la PST avant réalisation des couches de forme ou remblais, - tous les essais de réceptions conformément au C.C.T.P. - toutes les opérations de nivellement par profils sans limitation du nombre de points et de calculs d'écarts, conformément au C.C.T.P. - toutes les reprises éventuelles de mise en conformité et de réceptions ainsi que le compactage. <p>Les surfaces prises en compte, résultent de constats établis contradictoirement, calculées sur la base de la longueur entre le premier et les derniers profils levés, par la largeur moyenne levée entre les points des profils.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

<p>306</p>	<p>COUCHE DE FORME EN GNT 0/60 EP.30CM</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre d'une couche de forme en matériaux d'apport constituée de 0,30m de GNT 0/60 conformément aux prescriptions du C.C.T.P.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture de la GNT 0/60, - le chargement, le transport et le déchargement des matériaux, - le réglage des matériaux en couche d'épaisseur conforme aux prescriptions du C.C.T.P., - l'arrosage et la scarification éventuelle du support, - le compactage jusqu'à l'obtention des exigences fixées dans le C.C.T.P., - les essais de compacité, - le réglage de la plate-forme au profil définitif, - les opérations de nivellement et de calculs d'écarts, sans limitation du nombre de points, - toutes les reprises éventuelles. <p>Ce prix s'applique au mètre cube de matériaux en place et résultent de constats contradictoires calculés sur la base des profils en travers.</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	
<p>307</p>	<p>GEOTEXTILE ANTICONTAMINANT</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré, la fourniture et la mise en œuvre de géotextile anti-contaminant répondant aux exigences du C.C.T.P.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et le transport à pied œuvre quelle que soit la distance, - toutes sujétions de mise en œuvre quelle que soit la nature du sol, conformément aux prescriptions du C.C.T.P., - l'agrafage des toiles dans le sens longitudinal ou transversal. <p>Ce prix s'applique au mètre carré de surface couverte sans tenir compte des recouvrements.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

Série 400 – Chaussées

<p>401</p>	<p>SCIAGE ET RESCINDEMENT DE CHAUSSEE</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire, la découpe soignée des couches de chaussée en matériaux bitumineux par sciage quelle que soit l'épaisseur.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'amenée et le repliement du matériel, - le marquage au sol, - le sciage soigné du bord de chaussée; - la préparation soignée en escalier des couches de structure en vue de leur prolongement, - l'évacuation des produits de découpe en décharge agréée par le maître d'œuvre, - toutes sujétions. <p>Les quantités à prendre en compte résultent de constats contradictoires.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
<p>402</p>	<p>GRAVE NON TRAITEE (GNT) 0/20</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre d'une couche de chaussée en matériaux d'apport constituée de GNT 0/20 conformément aux prescriptions du CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et le transport des matériaux, le réglage des matériaux en couche d'épaisseur conforme aux prescriptions du CCTP, - l'arrosage et la scarification du support, - le compactage jusqu'à l'obtention des exigences fixées dans le CCTP, - les essais de compacité, - le réglage de la plate-forme au profil définitif, les opérations de nivellement et de calculs d'écarts, sans limitation du nombre de points, - toutes les reprises éventuelles. <p>Ce prix s'applique au mètre cube de matériaux en place et résulte de constats contradictoires calculés sur la base des profils en travers.</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

402a	<p>Couche de base chaussée / stationnement ép. 20cm</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	
402b	<p>Couche de fondation chaussée / stationnement ép. 20cm</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	
402c	<p>Couche de fondation/base trottoir ép. 30cm</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	
402d	<p>Revêtement de surface ép. 30cm</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	
403	<p>BETON BITUMINEUX (BBS)</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, l'exécution d'une couche de roulement en béton bitumineux épaisseur 5cm, conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'étude de formulation ainsi que tous les frais liés à la fabrication, - l'amenée et le repliement de l'atelier de mise en œuvre des enrobés, y compris les transferts effectués dans le déroulement normal du chantier et / ou programmés, - la mise en place des dispositifs de repérage, des planches de vérification et d'essai de compactage, - le chargement, le transport à pied d'œuvre et le déchargement, - la mise en œuvre du béton bitumineux semi-grenu, - toutes sujétions de mise en œuvre sous circulation, - toutes sujétions de répandage en couches d'épaisseur compatibles avec la nature, le réglage et le compactage des matériaux. - la découpe éventuelle au disque des débords excessifs, - les essais et contrôle de mise en œuvre. <p>Ce prix s'applique au mètre cube et résulte de constats contradictoires établis sur la base des profils en travers.</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

403a	<p>Béton bitumineux - 0/10</p> <p>LE METRE CUBE :</p>	
404	<p>COUCHE D'IMPREGNATION</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré, la réalisation d'une couche d'imprégnation sablée, par application d'un liant hydraulique à raison de 1,000 à 1,200 kg au mètre carré, conformément au C.C.T.P.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le balayage, le dépoussiérage et l'arrosage éventuel du support, - la fourniture, le transport à pied d'œuvre et la mise en œuvre de l'émulsion cationique de bitume, - la fourniture, le transport et la mise en œuvre du sable. <p>Ce prix s'applique au mètre carré de surface d'imprégnation réalisée et résulte de constats contradictoires établis sur la base des profils en travers types.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
405	<p>BORDURES TROTTOIRS</p> <p>Ces prix rémunèrent au mètre linéaire, la fourniture, la mise en œuvre, la pose et le réglage de bordures d'îlots ou de trottoirs de classe A préfabriquées.</p> <p>Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les fouilles y compris éventuellement dans la chaussée, - la fondation sur béton maigre, - la fourniture et la mise en place des éléments adaptés à la courbure à réaliser, - le béton de calage et la confection des joints, - toutes sujétions de reconstitution éventuelles des revêtements, - les bordures basses, biaises gauche et droite pour les passages bateau, - les bavettes avaloirs devant les regards, - les raccordements. <p>Ils s'appliquent au mètre linéaire sans plus value pour parties réalisées en courbe, déductions faites des éléments de regards.</p> <p>Ces prix s'appliquent au mètre linéaire réalisé mesuré contradictoirement après réalisation.</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
405a	<p>Bordures type T2</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
406	<p>BANDE PODOTACTILE D'EVEIL A LA VIGILENCE</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire, conformément aux prescriptions du CCTP, la fourniture et la pose par collage, d'une bande podotactile pour non voyants.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
407	<p>BETON DESACTIVE</p> <p>Ces prix rémunèrent au mètre carré la fourniture et la mise en œuvre d'un revêtement en béton désactivé.</p> <p>Ils comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fabrication, le transport et la mise en œuvre du béton dosé à 330 Kg de ciment CPA. Ce béton comportera un plastifiant et un entraîneur d'air, des fibres polypropylène à raison de 0,9kg/m³ ; - La réalisation des coffrages latéraux ; - La protection des ouvrages tels que regards, bouches à clefs... - Son transport sur toute l'étendue du chantier ; - La mise en œuvre du béton, le réglage, le tirage et le lissage ; - La fourniture et la mise en œuvre d'un produit désactivant pulvérisé de manière uniforme et adaptée à la granulométrie ; - L'enlèvement de la laitance superficielle à l'aide d'un surpresseur ; - Tous les essais et contrôles de qualité, de mise en œuvre et de fabrication prescrite dans le CCTP ; - La plus value résultant du remplissage des cadres des regards (la fourniture de ceux-ci ne faisant pas partie de ce poste), de la présence de réservations ou tout élément physique dans le trottoir ; - Toutes sujétions, variations d'épaisseur, découpe et rabotages entraînés par les raccordements ; - La réalisation des joints de retrait réalisés par sciage sur 1/3 de l'épaisseur de la dalle ; - La réalisation des joints de dilatation avec profil en Inox, laiton, etc... <p><u>Formulation béton</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Similaire centre du village rue Voltaire. - Granulat : Type Saint Pons de Thomières – Eclat marbre rose. 	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
407a	<p>BETON DESACTIVE SUR TROTTOIR (EP 12 CM)</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et la mise en œuvre d'un revêtement en béton désactivé sur 12 cm d'épaisseur.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
407b	<p>BETON DESACTIVE SUR TROTTOIR (EP 20 CM)</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et la mise en œuvre d'un revêtement en béton désactivé sur 20 cm d'épaisseur.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
408	<p>MISE A NIVEAU D'OUVRAGES EXISTANTS</p> <p>Ces prix rémunèrent au forfait les travaux nécessaires à la mise à la côte d'ouvrages existants. Aucune intervention ne pourra avoir lieu sans un accord écrit des services concessionnaires.</p> <p>Ils comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le descellement du tampon de couverture ou de la bouche à clé, - soit la fourniture, la pose de rehausses préfabriquées en béton et leur étanchéité, - soit la confection, la mise en œuvre sur chantier entre coffrage de béton vibré, - toutes sujétions de réalisation. <p>La quantité à prendre en compte sera mesurée contradictoirement.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

Série 500 – Signalisation

501	<p>NETTOYAGE MECANIQUE DE LA CHAUSSEE</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré, conformément aux prescriptions du C.C.T.P. le nettoyage mécanique préalable à l'exécution du marquage sur la chaussée existante.</p> <p>La largeur prise en compte sera de 1,00 m, La longueur prise en compte est celle de la peinture (sans tenir compte des vides) pour le marquage des axes et des rives.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
502	<p>PRE-MARQUAGE DES BANDES</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire, conformément aux prescriptions du C.C.T.P. :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le pré-marquage manuel ou mécanique des bandes avec un produit qui doit s'effacer sous circulation dans un délai d'un mois, - l'entreprise devra effectuer le pré-traçage du marquage à la craie de façon à ne pas avoir plusieurs lignes de pré-marquage, en particulier dans les carrefours. <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
503	<p>MARQUAGE D'UNE BANDE RETROREFLECHISSANTE EN PEINTURE BLANCHE 36 MOIS</p> <p>Ces prix rémunèrent au mètre linéaire (vides exclus), conformément aux prescriptions du C.C.T.P. le marquage d'une bande continue ou discontinue de largeur variable en peinture rétroréfléchissante de catégorie 1 RH dont la durée de vie homologuée est de 36 mois ou 400000 passages de roues.</p>	
503a	<p>Bande continue de 0,10 m de largeur</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
504	MARQUAGES SPECIAUX (ZEBRAS, CEDEZ-LE-PASSAGE, STOP, PASSAGES PIETONS)	
504a	<p>Marquages spéciaux en peinture rétroréfléchissante 36 mois</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré de surface effective (vides exclus), conformément aux prescriptions du CCTP, les marquages de zébras, lignes « Stop », lignes « Cédez-le-passage », passage piétons, d'îlots directionnels et effet de signaux en peinture rétroréfléchissante de couleur blanche dont la durée de vie homologuée est de 36 mois ou 400 000 passages de roues.</p> <p>Ce prix comprend l'opération de pré marquage.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	
505	<p>MARQUAGE EN PEINTURE BLEUE POUR PLACES HANDICAPES</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré de surface effective conformément aux prescriptions du CCTP, le marquage en peinture bleue d'une place de parking réservée aux personnes handicapées. Cette peinture aura une durée de vie homologuée de 36 mois.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

506	<p>PANNEAUX DE POLICE</p> <p>Ces prix rémunèrent à l'unité la fourniture et la pose de panneaux de police normalisés classe 2 avec supports, Rétro Haute Intensité (R.H.I.), aux points indiqués sur les plans.</p> <p>Ils comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la signalisation temporaire de chantier, - les terrassements pour les massifs supports, - les sujétions relatives à la présence éventuelle dans le sous sols de câbles PTT, EDF ou de conduites d'eau, d'assainissement, etc. - la réalisation des massifs en béton armé calculés selon spécifications du descriptif, y compris coffrage partie saillante et les pièces de fixations de supports, avec calage assurant la verticalité des supports, fourreaux éventuels pour câbles, - la fourniture et la pose des supports résistants au moment calculé selon les spécifications du descriptif, que l'embrasse soit noyée dans le massif ou qu'elle soit munie d'une platine à fixer sur un socle de béton, y compris tiges et boulons d'ancrage et gabarit de pose éventuels, - la fourniture et la pose des panneaux, y compris colliers boulonneries galvanisés conformes aux normes françaises et internationales de la CEE, - les sujétions de remblaiement autour des massifs et de remise en état des lieux y compris la réfection à l'identique des revêtements périphériques. 	
	Gamme Petite	
506a	<p>AB4</p> <p>L'UNITE :</p>	
506b	<p>C20a</p> <p>L'UNITE :</p>	
506c	<p>KH45</p> <p>L'UNITE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

Série 600 – Équipements divers

601	POTELETS	
601a	<p>Potelet acier fixe Type PMR</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de potelets fixes de type PMR ville de Puisserguier.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le sciage et la démolition de chaussée, - les fouilles en terrain de toutes natures, y compris évacuation des matériaux excédentaires, - la fourniture et la mise en œuvre de béton B25 de scellement, - la fourniture et la pose d'un potelet fixe en acier galvanisé thermolaqué de diamètre 90 mm et de hauteur hors sol de 1000 mm. Le choix du matériel et la teinte RAL seront à valider par le maître d'œuvre, - le remblaiement complet des abords et la réfection de chaussée et des abords, - toutes sujétions pour un parfait achèvement. <p>La quantité à prendre en compte est mesurée contradictoirement.</p> <p>L'UNITE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

<p>602</p>	<p>BANCS ACIER/BOIS AVEC DOSSIER L=0.50M</p> <p>Ce prix rémunère l'unité de bancs type " Dylam " de chez urban-nt ou similaire.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fourniture des bancs acier / bois de longueur 1.98m, de largeur 0,60m avec une hauteur d'assise de 0,41m avec des lames de bois de longueur 1.98m d'une largeur 0,035m et d'une épaisseur de 0,035m, soumis à l'acceptation du Maître d'Ouvrage, - La fixation sur du béton désactivé de bancs type acier / bois. - Toutes sujétions pour un parfait achèvement <p>La quantité à prendre en compte est mesurée contradictoirement.</p> <p>L'UNITE :</p>	
<p>603</p>	<p>POUBELLE</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de poubelle de type ville de Puisserguier chemin des Hortes.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le sciage et la démolition de chaussée, - les fouilles en terrain de toutes natures, y compris évacuation des matériaux excédentaires, - la fourniture et la mise en œuvre de béton B25 de scellement, - la fourniture et la pose d'une poubelle en acier galvanisé thermolaqué, le choix du matériel et la teinte RAL seront à valider par le maître d'œuvre, - le remblaiement complet des abords et la réfection de chaussée et des abords, - toutes sujétions pour un parfait achèvement. <p>La quantité à prendre en compte est mesurée contradictoirement.</p> <p>L'UNITE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

<p>604</p>	<p>GABIONS</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et mise en place d'un mur de soutènement en gabion d'une hauteur vue de 0,50 m face extérieur au bassin et jusqu'au au fond de bassin 76,21m NGF face intérieur au bassin, voir coupe sur vue en plan conformément aux normes EN 10223-4, EN 10218-2.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réalisation d'une dalle d'assise en béton armée d'une épaisseur de 20cm avec une couche de fondation en GNT0/31.5 d'une épaisseur de 30cm y compris terrassement et évacuation en décharge - La fourniture et la livraison à pied d'œuvre de gabions modulaires. Les cages de chaque gabion seront réalisées à partir de structures métalliques parallélépipédiques, fabriquées par assemblage de panneaux électro-soudés avec abouts arasés. Le grillage électro-soudé de 50x100 (100mm disposés verticalement) et un fil de 5 mm de diamètre. Le fil métallique du grillage devra être revêtu de GALFAN ou alliage Zn95A15+mischmétal (dimension des cages 50cm x 50cm x 100cm ou 100cm x 100cm x 100cm). <p>Ces panneaux sont très peu sensibles aux déformations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fourniture et la mise en place dans les cages acier des pierres (assemblage par vibro-compactage) compris entre 150mm à 250mm avec face vue plane, - Le montage des cages et la mise en œuvre des gabions avec ligatures des cages les unes aux autres, ancrage dans le terrain naturel soutenu, l'agrafage métallique, la mise en place des tirants horizontaux et du gabarit du montage extérieur, - les agrafes ou les fils de ligature galfan ou inox pour le montage des cages et la ligature des couvercles. Ces agrafes acier à très haute résistance, d'un diamètre de 3 mm, seront mises en place mécaniquement tous les 10 cm, - Les opérations particulières de réglage, de finition et de ragréage. <p>LE METRE CUBE :</p>	
-------------------	--	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

<p>605</p>	<p>ESCALIER EN BETON Y.C. MAINS COURANTES</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, la confection d'un escalier en béton armé de largeur 2,00m, passage libre de 1,70m, et d'une dénivelée de 1,02m, équipé de deux mains courantes métalliques Ø 50mm et h = 0,80 m. Hauteur de marche 0,17m et largeur de giron 0,25m,</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les implantations, - l'exécution des fouilles, avec le chargement, le transport des matériaux extraits au dépôt définitif, - la confection d'un béton de propreté C16/20, - la confection de l'embranchement en béton armé C30/37, - le traitement des faces vues en béton ciré extérieur pour embranchement couleur à définir avec le maître d'ouvrage et maître d'œuvre, - le ferrailage HA à 120 kg/m3, - la fourniture et pose de deux mains courantes en acier galvanisé thermolaquées, couleur anthracite, - la fourniture et pose de dalle podotactiles sur une surface de 2,00 x 0,40m. <p>LE FORFAIT :</p>	
<p>606</p>	<p>MURET HAUTEUR VUE 0 A 0.35M LONGUEUR 2M</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, la confection d'un muret en béton armé de largeur 0,20m y compris semelle de fondation 0.25m x 0.25m, arasé au cote du rampant les faces vues seront enduit RAL à déterminer avec le maître d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les implantations, - l'exécution des fouilles, avec le chargement, le transport des matériaux extraits au dépôt définitif, - la confection d'un béton de propreté C16/20, - la confection des semelles en béton armé C30/37, - la confection des murets en béton armé C30/37, - le traitement des faces vues en enduit, <p>LE FORFAIT :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

607	<p>JARDINIERE</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de jardinière de type ville de Puisseguier intersection Avenue de Toulouse / Rue Voltaire.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le sciage et la démolition de chaussée, - les fouilles en terrain de toutes natures, y compris évacuation des matériaux excédentaires, - la fourniture et la mise en œuvre de béton B25 de scellement, - la fourniture et la pose en acier galvanisé thermolaqué. Le choix du matériel et la teinte RAL seront à valider par le maître d'œuvre, - la fourniture de terre végétale - la fourniture de géotextile - le remplissage de celle-ci <p>L'UNITE :</p>	
-----	--	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

Série 700 – Eaux Pluviales

701	<p>CANALISATIONS BA Y.C. TRANCHEES</p> <p>Ces prix rémunèrent, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de canalisations en béton armé, tranchées comprises en terrain de toutes natures.</p> <p>Ils comprennent notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implantation et le piquetage - l'étude de calage du fil d'eau de l'écoulement, tenant compte des raccordements aux cotes d'extrémités, - le découpage à la scie et la démolition de chaussée, - l'exécution des tranchées, en terrain de toutes natures, nécessaires à la pose des canalisations, y compris toutes sujétions liées aux croisements de réseaux souterrains et surprofondeurs éventuelles, - toutes les opérations de piquetage, implantations et levés des terrains, - le chargement, le transport quelle que soit la distance et le déchargement des produits de fouilles à la décharge y compris frais de décharge ou en un lieu désigné par le maître d'œuvre, - l'épuisement, les blindages ou l'étalement éventuel des fouilles, - la fourniture et la mise en oeuvre du lit de sable en fond de tranchée sur 10 cm d'épaisseur, - la fourniture et la pose des éléments, - la fourniture et la confection des joints, y compris les sujétions de coupes à la disqueteuse, de perçage, de calage et de raccordement aux ouvrages existants ou à réaliser, - la fourniture, la mise en oeuvre, l'arrosage et le compactage du remblai de calage en grave 0/31⁵ autour de la canalisation jusqu'à 20 cm au-dessus de la génératrice supérieure, - la fourniture et pose du grillage avertisseur de couleur conventionnelle (bleu), - le remblaiement de la tranchée en GNT 0/31⁵, - toutes sujétions dues à la présence d'eau, y compris les pompages pendant la durée de l'exécution, - les sujétions et travaux relatifs au maintien des écoulements permanents (création, entretien puis remblaiement des dérivations provisoires de ruisseaux et fossés), - les sujétions pour mise en oeuvre de faibles longueurs (tronçons inférieurs à 10 ml). - les sujétions pour croisement des réseaux existants, - la signalisation du chantier suivant les dispositions arrêtées par les services techniques de la Ville, - le repérage en surface et sur plan de récolement, - les essais d'étanchéité. <p>Les longueurs prises en compte sont mesurées sur l'axe des canalisations entre nus extérieurs des ouvrages de têtes ou d'avaloirs</p>	
------------	---	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

	<p>Les diamètres exprimés en millimètres sont les diamètres intérieurs nominaux.</p> <p>Ces prix s'appliquent au mètre linéaire réalisé mesuré contradictoirement après réalisation.</p>	
701a	<p>Canalisation 135 A Ø 400</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
702	<p>COLLECTEUR RECTANGULAIRE (DALOT) (CM) – (LONGUEUR X HAUTEUR)</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire, la réalisation de collecteur rectangulaire, qu'il soit coulé en place ou préfabriqué totalement ou en partie.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation du plan d'exécution et son approbation par le Maître d'œuvre avant toute réalisation, - le découpage à la scie et la démolition de chaussée, - les fouilles éventuellement en terrain de toutes natures, y compris évacuation des matériaux excédentaires, - les épaissements nécessaires à l'exécution à sec des travaux, compris exécution d'un éventuel batardeau, - les boisages, étalements ou blindages éventuels des fouilles, - la fourniture, la mise en œuvre et le compactage d'une couche de base en matériaux 0/31⁵ sur 0,30 m d'épaisseur, - la fourniture et la mise en œuvre de béton de propreté sur 0,10 m d'épaisseur, - la fourniture et la mise en œuvre des coffrages sur les deux faces. - le ferrailage en acier H.A., - la fourniture et la mise en œuvre de béton B 25 sur 20 cm d'épaisseur ou la fourniture et la mise en place d'éléments préfabriqués. - le remblaiement en matériaux sélectionnés et le compactage dans les règles de l'art, des fouilles, 1,00 m autour des ouvrages. - l'aménagement complet des abords y compris toutes sujétions de raccordement soigné aux talus, au terrain naturel et aux ouvrages d'assainissement existant ou à réaliser. - toutes sujétions dues à la présence d'eau, y compris les pompages pendant la durée de l'exécution, - toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre de faible longueur, - les sujétions pour croisement des réseaux existants, - la signalisation du chantier suivant les dispositions arrêtées par les services techniques de la Ville, - le repérage en surface et sur plan de recollement. - les essais d'étanchéité à l'eau. <p>Les quantités à prendre en compte résultent de constats contradictoires</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

	après réalisation.	
702a	50 x 30 LE METRE LINEAIRE :	
702b	60 x 40 LE METRE LINEAIRE :	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

703	<p>REGARD DE VISITE Ø 1000 OU 1000 X 1000</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité, la construction d'un regard de visite pour canalisations d'assainissement, soit coulé en place soit préfabriqué et armé pour une profondeur maximale de 3,50 m.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation du plan d'exécution et son approbation par le maître d'œuvre avant toute réalisation, - l' exécution de fouilles en terrain de toutes natures, le chargement, le transport quelle que soit la distance et le déchargement des matériaux à la décharge y compris frais de décharge ou en un lieu désigné par le maître d'œuvre, - le réglage et le compactage du fond de fouille, - l' épuisement, l'étalement et les blindages éventuels des fouilles, - le réglage des parois, - la fourniture et la mise en œuvre d'un béton de propreté sur 10 cm d'épaisseur, - la fourniture à pied d'œuvre et la mise en place des éléments préfabriqués et leur jointoiement au mortier ou le coulage en place du béton B25, toutes sujétions de fourniture à pied d'œuvre et de mise en œuvre du béton des aciers et des coffrages comprises, - la fourniture et la pose des échelons de descente en acier galvanisé à chaud ou aluminium rond de 20 mm d'épaisseur et scellés tous les 0,20 m - dalle de couverture en béton armé (préfabriquée) ou éléments de tête et/ou dalle réductrice avec feuillure destinée à recevoir le cadre et son tampon, - toutes sujétions de raccordement aux divers ouvrages hydrauliques (canalisations, drains, etc.) et en particulier toutes les sujétions de coupe, de perçage et de reprise de béton, - la fourniture et la pose de dispositif de fermeture de regard (classe D 400 kN) constitué d'un cadre et d'un tampon, - le remblaiement et la remise en état des lieux, - toutes les opérations de nettoyage à l'intérieur du regard, l'enlèvement et le transport au lieu de dépôt des matériaux impropres. <p>Ce prix s'applique à l'unité d'ouvrage comptée après réalisation.</p> <p>L'UNITE :</p>	
-----	---	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

704	<p>REGARD A GRILLE 50 X 50</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la réalisation d'un regard à grille de section intérieure carrée 50 x 50 cm préfabriqué ou coulé en place pour une profondeur maximale de 3,50 m.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation du plan d'exécution et son approbation par le maître d'œuvre avant toute réalisation, - l' exécution de fouilles en terrain de toutes natures, le chargement, le transport quelle que soit la distance et le déchargement des matériaux à la décharge y compris frais de décharge ou en un lieu désigné par le maître d'œuvre, - le réglage et le compactage du fond de fouille, - l' épuisement, l'étalement et les blindages éventuels des fouilles, - le réglage des parois, - la fourniture et la mise en œuvre d'un béton de propreté sur 10 cm d'épaisseur, - la fourniture à pied d'œuvre et la mise en place des éléments préfabriqués et leur jointoiement au mortier ou le coulage en place du béton B25, toutes sujétions de fourniture à pied d'œuvre et de mise en œuvre du béton des aciers et des coffrages comprises, -la fourniture et la pose des échelons de descente en acier galvanisé à chaud ou aluminium rond de 20 mm d'épaisseur et scellés tous les 0,20 m - dalle de couverture en béton armé (préfabriquée) ou éléments de tête et/ou dalle réductrice avec feuillure destinée à recevoir le cadre et son tampon, - toutes sujétions de raccordement aux divers ouvrages hydraulique (canalisations, drains, etc.) et en particulier toutes les sujétions de coupe, de perçage et de reprise de béton, - la fourniture et la pose de la dalle réductrice, - la fourniture et la pose de la grille plate ou concave classe 400 kN sur cadre scellé en feuillure du regard, barreaux perpendiculaires au sens d'écoulement, - le remblaiement et la remise en état des lieux, - toutes les opérations de nettoyage à l'intérieur du regard, l'enlèvement et le transport au lieu de dépôt des matériaux impropres. <p>L'UNITE :</p>	
-----	--	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

705	<p>OUVRAGE AMONT DE BASSIN ENTREE</p> <p>Ce prix rémunère la construction d'un ouvrage d'entrée de bassin réalisé conformément aux plans types joints au présent dossier pièce A4.4, soit coulé en place soit préfabriqué et armé.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation du plan d'exécution et son approbation par le Maître d'œuvre avant toute réalisation, - l' exécution de fouilles en terrain de toutes natures, le chargement, le transport et le déchargement et la mise en dépôts provisoires ou définitifs, en des lieux proposés par l'entrepreneur à l'agrément du Maître d'œuvre, - le réglage et le compactage du fond de fouille, - l'épuisement, l'étalement et les blindages éventuels des fouilles, - le réglage des parois, - la fourniture et mise en œuvre d'un géotextile anti-contaminant, - la fourniture et la mise en œuvre d'une couche de fondation de 30cm en GNT 0/31.5 - la fourniture et la mise en œuvre d'un béton de propreté sur 10 cm d'épaisseur, - la fourniture à pied d'œuvre et la mise en place des éléments préfabriqués et leur jointoiement au mortier ou le coulage en place du béton B 25, toutes sujétions comprises de fourniture à pied d'œuvre et de mise en œuvre du béton des aciers et des coffrages, - la fourniture et la pose d'échelons tout les 35 cm - la fourniture et pose de grille en caillebotis y compris scellement et système amovible avec verrouillage par clé, - le remblaiement en matériaux sélectionnés et le compactage des fouilles dans les règles de l'art, sur 1,00 m autour des ouvrages, - l'aménagement complet des abords y compris toutes sujétions de raccordement soigné aux talus, au terrain naturel et aux ouvrages d'assainissement à réaliser. - toutes les opérations de nettoyage à l'intérieur de l'ouvrage, l'enlèvement et le transport au lieu de dépôt des matériaux impropres. <p>L'UNITE :</p>	
-----	--	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

706	<p>OUVRAGE AVAL DE BASSIN SORTIE</p> <p>Ce prix rémunère la construction d'un ouvrage de sortie de bassin réalisé conformément aux plans types joints au présent dossier pièce A4.4, soit coulé en place soit préfabriqué et armé.</p> <p>L'ouvrage consiste en la confection d'un ajutage Ø 100 avec regard de dégrillage en caillebotis amovible, réalisation d'une cloison siphonée et d'un déversoir en béton.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation du plan d'exécution et son approbation par le Maître d'œuvre avant toute réalisation, - l' exécution de fouilles en terrain de toutes natures, le chargement, le transport et le déchargement et la mise en dépôts provisoires ou définitifs, en des lieux proposés par l'entrepreneur à l'agrément du Maître d'Oeuvre, - le réglage et le compactage du fond de fouille, - l'épuisement, l'étalement et les blindages éventuels des fouilles, - le réglage des parois, - la fourniture et mise en œuvre d'un géotextile anti-contaminant, - la fourniture et la mise en œuvre d'une couche de fondation de 30cm en GNT 0/31.5 - la fourniture et la mise en œuvre d'un béton de propreté sur 10 cm d'épaisseur, - la fourniture à pied d'œuvre et la mise en place des éléments préfabriqués et leur jointoiement au mortier ou le coulage en place du béton B 25, toutes sujétions comprises de fourniture à pied d'œuvre et de mise en œuvre du béton des aciers et des coffrages, -la fourniture et pose de 4 clapets obturables type «ASF» pour Ø 100mm avec chaînes de maintien, - la fourniture et pose d'échelons en acier galvanisé à chaud ou aluminium rond de 20 mm d'épaisseur et scellés tous les 0,20m, - la fourniture et pose de tampons fontes classe 400 kN (trou d'homme Ø600mm) y compris scellement, - la fourniture et pose de grille en caillebotis y compris scellement et système amovible avec verrouillage par clé, - les enduits intérieurs si nécessaire, - toutes sujétions de raccordement aux divers ouvrages hydrauliques (canalisations ou drains etc.) et en particulier toutes les sujétions de coupe, de perçage et de reprise de béton, - le remblaiement et la remise en état des lieux, - toutes les opérations de nettoyage à l'intérieur de l'ouvrage, l'enlèvement et transport au lieu de dépôt des matériaux impropres. <p>L' UNITE :</p>	
-----	---	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

<p>707</p>	<p>OUVRAGES DE TETE</p> <p>Ces prix rémunèrent à l'unité, la réalisation d'un ouvrage de tête en béton armé coulé en place y compris bétonnage du court d'eau sur 4m2 ép.20cm conformément au plan type joint au présent dossier pièce A4.4.</p> <p>Ils s'appliquent aux ouvrages hydrauliques de section circulaire ou rectangulaire.</p> <p>Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation du plan d'exécution et son approbation par le Maître d'œuvre avant toute réalisation, - les fouilles éventuelles en terrain de toute nature, y compris évacuation des matériaux excédentaires, - les épaissements nécessaires à l'exécution à sec des travaux, - la fourniture et la mise en œuvre de béton de propreté en fondation, - la fourniture et la mise en œuvre des coffrages éventuels, du ferrailage en acier H.A., du béton B 25, - le remblaiement en matériaux sélectionnés et le compactage des fouilles dans les règles de l'art, sur 1,00 m autour des ouvrages. - l'aménagement complet des abords y compris toutes sujétions de raccordement soigné aux talus, au terrain naturel et aux ouvrages d'assainissement existants ou projetés. <p>L'UNITE :</p>	
<p>708</p>	<p>ESSAIS</p> <p>Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des essais à réaliser sur les canalisations et regards d'eaux pluviales mis en place.</p> <p>Il comprend notamment les essais définis au chapitre VI du Fascicule 70 du C.C.T.G. et les essais demandés par le concessionnaire.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

Série 800 – Eaux Usées

801	<p>CANALISATION PVC Y/C TRANCHEES</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture et pose de canalisation PVC, la réalisation de sa tranchée, en terrain de toutes natures, et de son remblai. Suivant plans, conformément aux prescriptions du fascicule 70 ainsi qu'aux services techniques).</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implantation et le piquetage, - l'extraction des déblais avec tout engin approprié sans utilisation d'explosifs, - le découpage à la scie et la démolition de chaussée, - le chargement, le transport et l'évacuation des matériaux excédentaires au lieu de réutilisation ou en décharge, - les blindages, étaielements et blindages exécutés conformément au CCTG Fascicule 70, - l'équipement et la protection contre les eaux de toutes natures et origines y compris le pompage pendant l'exécution des travaux, - l'exécution des niches éventuelles pour les collerettes de canalisations et des surlargeurs pour regards et ouvrages divers, - le réglage et le compactage du fond de fouille, - le lit de pose en sable de carrière 0/4 d'une épaisseur de 10 cm, - la fourniture et la pose en tranchée de canalisation, - les raccordements, joints, colliers de centrage, les coupes, (toutes les pièces de raccordement seront de type SN 16). - les percements par carottage et raccordements aux regards de visite, avec utilisation obligatoire d'une carotteuse spécial assainissement, à l'exclusion d'autres types d'outils, - la fourniture et la mise en place de l'enrobage en sable 0/4 et ce, jusqu'à une hauteur de 0.20 m au-dessus de la génératrice supérieure de la canalisation, - le transport et la mise en place de matériaux 0/315 au-dessus du remblai de calage jusqu'à la cote d'arase supérieure de la couche de forme, à défaut jusqu'à la cote d'arase terrassements, et en dehors des voies et pistes projetées jusqu'à la cote du terrain naturel, - le compactage soigné par couche de 20 cm, - le réglage final pour obtenir des surfaces bien dressées, - La fourniture et la mise en place du grillage avertisseur détectable, de couleur marron. (30 cm au-dessus de la génératrice supérieure) - les sujétions pour croisement des réseaux existants, - Les déviations éventuelles des effluents à hauteur de 100m³/h, - Les passages en sous-œuvre, (respect de la norme NF P 98-332), - Le maintien, la protection et le soutènement d'ouvrages de proximités existants, tels que murs de clôtures ou autres, - Le dressage des parois et le réglage et le nivellement du fond de fouille, - La réparation de tous les dégâts causés aux canalisations diverses ou aux propriétés riveraines, 	
------------	---	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
	<ul style="list-style-type: none"> - les sujétions pour mise en œuvre de faibles longueurs (tronçons inférieurs à 10 ml), - le repérage en surface et sur plan de récolement, - dans son auto-contrôle, les essais d'étanchéité suivant CCTG, l'hydrocurage et le passage caméra (rapport de visite en triple exemplaire papier et informatique), - dans son auto-contrôle, les essais pénétromètre jusqu'au lit de pose. <p>Ce prix s'applique au mètre linéaire mesuré après réalisation.</p>	
801a	<p>Canalisation SN16 Ø 200</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
802	<p>REGARD DE VISITE Ø 1000</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la réalisation d'un regard de visite de section intérieure circulaire Ø 1000 type SABLE ou similaire d'une hauteur maxi de 3.00 m (depuis la cote fil d'eau jusqu'à la cote tampon).</p> <p>Il prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implantation des ouvrages, - terrassements complémentaires et évacuation des déblais, - fourniture et mise en place d'un lit de pose béton pour fond de regard préfa ep. : 0.10 ml, - fourniture et pose de regard HE (haute étanchéité) avec joint auto lubrifié, échelons montés à la fabrication, peinture sur collerette d'emboîtement et cunette préformée y compris calage du fond de regard, - la fourniture et pose de la dalle réductrice, - la fourniture et pose du tampon de visite classe D 400 kN d'ouverture 600 mm sur cadre carré 850 x 850 mm scellé en feuillure, - le raccordement des canalisations, - l'étanchéité de l'ensemble, - la mise à niveau de l'ouvrage, - les essais en eau - le remblaiement en grave 0/31⁵ et le compactage dans les règles de l'art autour de l'ouvrage, - et toutes sujétions. <p>Les regards comportant des raccordements à des niveaux différents seront équipés de chutes aménagées conformes aux spécifications techniques du concessionnaire.</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

<p>803</p>	<p>RACCORDEMENT SUR REGARD EXISTANT</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité les raccordements des collecteurs EU à réaliser sur les réseaux ou ouvrages existants.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de recherche d'ouvrages, réseaux et coordination avec l'exploitant, - le percement à la main ou au compresseur de parois en béton armé des regards et cunette non armée, ou parois des canalisations existantes y compris toutes sujétions, fournitures et main d'œuvre, - le raccordement des collecteurs aux regards en attente y compris les pièces de passage, la réfection des parois, les enduits et sujétions, - toutes sujétions pour détournement provisoire des écoulements, adaptation de la cunette. <p>L'UNITE :</p>	
<p>804</p>	<p>ESSAIS</p> <p>Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des essais à réaliser sur les canalisations et regards d'eaux usées mis en place.</p> <p>Il comprend notamment les essais définis au chapitre VI du Fascicule 70 du C.C.T.G. et les essais demandés par le concessionnaire.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

Série 900 – Adduction Eau Potable

901	<p>CANALISATION FONTE Y/C TRANCHEES</p> <p>Ces prix rémunèrent, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de conduite en Fonte PN16, la réalisation de sa tranchée en terrain de toute nature et de son remblai.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implantation et le piquetage, - le terrassement en tranchée en terrain de toute nature quelles que soient la pente et la nature du terrain, la largeur et la profondeur de la tranchée. Cela comprend : <ul style="list-style-type: none"> • l'extraction des déblais avec tout engin approprié sans utilisation d'explosifs, • la démolition des bétons, maçonneries, bordures, ouvrages divers, situés dans l'emprise de la tranchée, • le découpage à la scie et la démolition de chaussée, • l'évacuation à la décharge des matériaux extraits, • les blindages et étaitements exécutés conformément aux règles en vigueur, • l'équipement et la protection contre les eaux de toutes natures et origines, • l'exécution des niches éventuelles pour les collerettes de canalisations et des surlargeurs pour regards et ouvrages divers, • le réglage et le compactage du fond de fouille, • les sujétions éventuelles du maintien de la circulation automobile et piétonne, • les sujétions pour croisement des réseaux existants, • la signalisation du chantier suivant les dispositions arrêtées par les services techniques de la Ville. <p>Les largeurs des tranchées devront être conformes aux prescriptions du CCTP ou des concessionnaires des réseaux, ou aux coupes types (fournies dans le cahier de détail) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la réalisation d'un lit de pose en sable de carrière 0/4 soigneusement réglé et compacté, de 0.10 m d'épaisseur sur la largeur de la tranchée, - la fourniture, la mise en place, les essais de conduites standard type 2 GS suivant réglementation, y compris raccords, joints, butées et ancrages etc. - la fourniture, pose et assemblage des coudes, des tés pour raccordement, en fond de fouille, des butées en béton, les départs et attentes, - la fourniture, pose et assemblage des plaques d'arrêt sur la canalisation y compris les butées en béton de dimension adaptées aux caractéristiques du réseau, ou fourniture et mise en place de joints verrouillés, la réalisation 	
------------	---	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

	<p>d'un remblaiement en sable sur les plaques d'arrêt, en attente de l'extension du réseau,</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et pose de collier de prise en charge, DN suivant plan, en fonte ductile revêtue de peinture époxy large tolérance pour prise verticale avec vis de blocage, - la fourniture et la mise en place du remblai de calage en sable 0/4 de carrière et ce jusqu'à hauteur de 0.20 m au-dessus de la génératrice supérieure de la canalisation, - la fourniture et la pose du grillage avertisseur (plastique haute résistance de 0.40 m de large) de couleur normalisée bleue sur toute la longueur de la tranchée à 0.30 m au-dessus de la génératrice supérieure des canalisations, - la fourniture, la mise en place et le compactage par couche de 20 cm des remblais d'apport en matériaux 0/31⁵ au-dessus du remblai de calage jusqu'à la côte d'arase supérieure de la couche de forme, à défaut jusqu'à la côte d'arase terrassements, et en dehors des voies et pistes projetées, jusqu'à la côte du terrain naturel, - les essais en eau, <p>Les conduites seront conformes aux normes NFA 38012 et pour pouvoir résister à une pression de 16 bars la pose devra être conforme au fascicule 71 du CCTG.</p> <p>La profondeur minimum des conduites sera de 1,00 m sur la génératrice supérieure.</p> <p>Il comprend en outre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise à disposition sur le chantier de toute la main d'œuvre qualifiée nécessaire à la bonne réalisation des travaux, - la manutention des canalisations depuis l'aire du stockage du chantier jusqu'en bordure de fouille, alignement le long du tracé, reprise mise en place sur chevalets ou rouleau, - toutes les coupes, le nettoyage intérieur des tubes, - la descente en fouille et mise en place sur cales en bois tendre ou sur des dés en terre fine damée, - toutes les difficultés dues à la rencontre des réseaux existants ainsi que pour travail en sous-œuvre et dans un embarras divers, - y compris toutes sujétions (encombrement de réseaux existants, etc.) <p>Ces prix s'appliquent au mètre linéaire mesuré après réalisation.</p>	
901a	<p>Canalisation Ø 100</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
902	<p>VANNE D'ISOLEMENT</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de vannes d'isolement du réseau fonte.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la pose des vannes qui seront implantées sur la canalisation, afin de permettre l'entretien et les réparations éventuelles du réseau, - les terrassements complémentaires et remblaiement, y compris repérage pour les attentes vers les autres portions de réseaux, - toutes pièces nécessaires au raccordement, - les fournitures et pose de vanne d'arrêt RV à opercule caoutchouc type EURO 20 ou similaire (fermeture à gauche) tabernacle PAM, - tête "PAVA" réglable de série chaussée ou trottoir. - tube allonge avec couvercle et cloche, - dalle d'assise en BA de 0,50 x 0,50 m épaisseur 10 cm percée avec épaulement pour pose de la tête "PAVA", - bouchon PVC sur tube, - la fourniture et pose de béton maigre pour réaliser les butées ou ancrages, - toutes sujétions et aléas. 	
902a	<p>Vanne d'isolement Ø 100</p> <p>L'UNITE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

<p>903</p>	<p>VIDANGE Y COMPRIS REGARD Ø 800</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de regard de vidange diamètre 800 et la fourniture et pose de purge sur réseau AEP dans le regard.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements complémentaires, réglage du fond de fouille et évacuation des déblais, - la fourniture et la mise en œuvre de béton de propreté - la fourniture et Confection du radier avec cunette coulée en place, - la fourniture et Mise en place des éléments préfabriqués béton, - la fourniture et Mise en place de la dalle de réduction, - la fourniture et Mise en place d'échelons de descente tous les 0,30 m, - la fourniture et mise en place de fermeture par tampon, fonte série lourde de type PAMREX ou similaire sous chaussée calée au niveau fini, - la fourniture et mise en place d'enduit étanche de 2 cm sur parois verticales et radier, - la fourniture et mise en place par couches successives de 40 cm d'épaisseur de tout venant 0/31,5 d'apport en périphérie, - le compactage de chaque couche, - la traversée des canalisations et sujétions d'étanchéité et de calfeutrement, - le raccordement à la conduite EP la plus proche, ou sur un puits perdu (compris puits perdu), - la fourniture et pose d'un ensemble disposé au point bas sur le réseau, comprenant organes de vidange avec : <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et pose de té de raccordement à tubulure à bride orienté vers le bas, coude ¼ à brides, - la fourniture et pose de robinet vanne Ø 100, robinet d'admission PN 16 sur la conduite principale avec bouche à clé réglable identique à la vanne d'arrêt avec bouche à clef réglable, - la fourniture et pose de clapet battant maintenu par massif béton. - y compris toutes sujétions 	
<p>903a</p>	<p>Vidange y compris regard pour canalisation Ø 100</p> <p>L'UNITE</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

<p>904</p>	<p>RACCORDEMENT SUR RESEAU EXISTANT</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité les travaux nécessaires au branchement de la conduite projetée sur la conduite existante.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements complémentaires et remblaiement - toutes pièces nécessaires au raccordement - fourniture et pose de vanne de sectionnement Ø 100 à opercule caoutchouc type EURO 20 ou similaire (fermeture à gauche), tabernacle PAM - les ensembles de manœuvre, Les bouches à clé type PAVA modèle PAM. - tête "PAVA" réglable de série chaussée ou trottoir - tube allonge avec couvercle et cloche - dalle d'assise en BA de 0,50 x 0,50 m épaisseur 10 cm percée avec épaulement pour pose de la tête "PAVA" - bouchon PVC sur tube - la fourniture et pose de béton maigre pour réaliser les butées ou ancrages. - toutes sujétions et aléas. <p>L'UNITE :</p>	
<p>905</p>	<p>ESSAIS ET STERILISATION</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la réalisation des essais de pression comprenant rinçage de la canalisation, stérilisation, essai de pression.</p> <p>Toutes ces prestations seront conformes aux prescriptions du fermier ainsi que toutes sujétions relatives aux analyses.</p> <p>LE FORFAIT :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

Série 1000 – Réseau éclairage public

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

1001	<p>FOURREAU TPC TYPE JANOLENE</p> <p>Ces prix rémunèrent au mètre linéaire la fourniture et la pose de fourreaux TPC type JANOLENE pour l'éclairage.</p> <p>Ils comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la démolition des bétons, maçonneries, bordures, ouvrages divers, situés dans l'emprise de la tranchée, - le découpage à la scie et la démolition de chaussée, - l'évacuation à la décharge des matériaux extraits, - les boisages et étalements exécutés conformément aux règles en vigueur, - l'équipement et la protection contre les eaux de toutes natures et origines, - l'exécution des niches éventuelles pour les collerettes de canalisations et des surlargeurs pour regards et ouvrages divers, - le réglage et le compactage du fond de fouille, - les sujétions éventuelles du maintien de la circulation automobile et piétonne, - les sujétions pour croisement des réseaux existants, - la signalisation du chantier suivant les dispositions arrêtées par les services techniques de la Ville. <p>Les largeurs des tranchées devront être conformes aux prescriptions du CCTP ou des concessionnaires des réseaux, ou aux coupes types (fournies dans le cahier de détail)</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la réalisation d'un lit de pose en sable de carrière 0/2 soigneusement réglé et compacté, de 0.10 m d'épaisseur sur la largeur de la tranchée, - le déroulage avec les moyens appropriés et conformes aux spécifications techniques de la ville. En traversée de chaussée, les fourreaux dépasseront de l'ordre de 0.50 m de chaque côté. - toutes les coupes, les raccordements, le collage, le nettoyage intérieur et l'obturation des fourreaux, - la fourniture et la mise en place du remblai de calage en sable 0/2 et ce jusqu'à une hauteur de 0.20 m au-dessus de la génératrice supérieure des câbles, - la fourniture et la pose du grillage avertisseur (plastique haute résistance de 0.40 m de large) de couleur normalisée rouge sur toute la longueur de la tranchée à 0.30 m au-dessus de la génératrice supérieure des canalisations. - toutes les difficultés dues à la rencontre des réseaux existants ainsi que toutes celles pour travail en sous-œuvre et dans un embarras divers, - le nivellement définitif, - l'essai général d'étanchéité, - tous les aléas et sujétions de pose ainsi que d'essais contrôlés qui dans tous les cas devront satisfaire aux exigences de EDF, - essais pneumatiques d'ovalisation des tubes après remblaiement. <p>Ces prix s'appliquent au mètre linéaire mesuré après réalisation.</p>	
------	---	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
1001a	<p>Fourreau TPC Ø 63</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
1002	<p>CHAMBRE DE TIRAGE</p> <p>Ces prix rémunèrent à l'unité la réalisation d'une chambre de tirage 500 x 500 normalisée.</p> <p>Ils comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implantation des ouvrages, - terrassements complémentaires et évacuation des déblais, - radier en béton armé avec puisard, - la fourniture et pose ou la confection sur place de la chambre de tirage (y compris tous aléas et sujétions), - cadre et trappe de fermeture en fonte, - enduit intérieur étanché de 2 cm sur parois verticales et radier, - le remblaiement des fouilles, - le raccordement avec les fourreaux, - y compris sujétions de toutes natures. (découpe, raccordement des fourreaux, liaisons et étanchéité, etc.), - le raccordement éventuel lorsque c'est possible au réseau d'eau pluviale avec un PVC Ø80 <p>L'UNITE :</p>	
1002a	<p>Chambre de tirage 500 x 500</p> <p>L'UNITE :</p>	
1003	<p>CIRCUIT DE TERRE EQUIPOTENTIELLE (CABLE 25 MM²)</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et la pose en tranchée ouverte de câble de section minimale de 25 mm² pour la mise à la terre des candélabres, y compris les cosses pour dérivation conforme à la norme C 17 200 et essai de résistance pour réception.</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
1004	<p>CABLE DE CUIVRE U 1000 RO 2V</p> <p>Ces prix rémunèrent au mètre linéaire la fourniture et la pose sous fourreau de câble U 1000 RO 2V à conducteur cuivre, conforme aux prescriptions de la Ville (Cf cahier des prescriptions)</p> <p>Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et le transport en tourets sur chantier, - les travaux de déroulage et tirage des câbles dans les fourreaux <p>Ils tiennent compte de tous les aléas et sujétions.</p>	
1004a	<p>Câble de section 4 x 16 mm²</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	
1005	<p>RACCORDEMENT SUR RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC EXISTANT</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité les travaux d'exécution de raccordement à un réseau d'éclairage public existant conformément au C.C.T.P.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements pour la recherche des fourreaux, - l'évacuation des déblais à la décharge publique, - le passage des câbles et le raccordement des câbles au candélabre, - la modification du départ d'armoire (calibrage du disjoncteur) - le remblaiement soigné et compactage en tout venant 0/40, - la remise en état du terrain, <p>Les travaux réalisés sur le réseau existant se feront sous contrôle des services techniques de la ville.</p> <p>Il tient compte de tous les aléas et sujétions.</p> <p>L'UNITE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

<p>1006</p>	<p>CANDELABRE</p> <p>Ces prix rémunèrent à l'unité, la fourniture et la pose de candélabres.</p> <p>Ils comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implantation, - les terrassements destinés au socle en terrain de toute nature et l'évacuation des déblais à la décharge publique, - la construction du socle en béton dosé à 350 kg/m³ de forme parallélépipédique calculé par la formule d'ANDREE et NORSA région II, site exposé, - la fourniture et la pose de tige de scellement 24 x 500, - les sujétions dues à la présence de réseaux enterrés, - l'épuisement si nécessaire, - la fourniture et la mise en œuvre de bétons, coffrages et ferrailage pour les parties coulées en place, - la fourniture et la pose des mâts conformément au CCTP, - la fixation des mâts par crosses filetées solidaires du ferrailage du socle béton, - le remblaiement soigné autour du socle en matériaux de carrière 0/40, - la fourniture et la pose de fourreau coudé en forme (coude grand rayon), - la fourniture et la pose de luminaire classe I y compris fixation en top - la fourniture et la pose des ferrures et accessoires, platine, câblage intérieur jusqu'au boîtier de raccordement, ballast, etc. - la mise à la terre de l'appareillage par raccordement au câble de terre, - le raccordement et la mise en service, - les essais et réglages avec équilibrage du réseau par phase. <p>L'ensemble conforme à la norme C 17 200. Il tient compte de tous les aléas et sujétions. L'ensemble de l'installation et du matériel devra être validé par les Services Techniques de la Ville avant toute commande et devra être conforme à leurs prescriptions.</p>	
<p>1006a</p>	<p>Candélabre éclairage public ht = 8 m double</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mât en aluminium cylindroconique thermolaqué hauteur 8 m, - 2 luminaires avec bloc optique IP66, - 2 lampes, - teinte RAL à définir par le Maître d'œuvre, - positionnement et type de mât suivant plan d'éclairage public et profil en travers types. <p>Type défini au CCTP</p> <p>L'UNITE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
1006b	<p>Candélabre éclairage public ht = 8 m simple</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mât en aluminium cylindroconique thermolaqué hauteur 8 m, - 1 luminaire avec bloc optique IP66, - lampe, - teinte RAL à définir par le Maître d'œuvre, - positionnement et type de mât suivant plan d'éclairage public et profil en travers types. <p>Type défini au CCTP</p> <p>L'UNITE :</p>	
1006c	<p>Candélabre éclairage public ht = 4 m simple</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mât en aluminium cylindroconique thermolaqué hauteur 4 m, - 1 luminaire avec bloc optique IP66, - lampe, - teinte RAL à définir par le Maître d'œuvre, - positionnement et type de mât suivant plan d'éclairage public et profil en travers types. <p>Type défini au CCTP</p> <p>L'UNITE :</p>	
1006d	<p>Borne lumineuse ht = 1 m</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mât en aluminium rectangulaire, avec structure interne fonctionnelle thermolaqué hauteur 1 m, dimension du profil 158x95mm avec porte d'accès y compris semelle en fonderie de type Shiraz K Nano de Technilum, - Luminaire LED avec dissipateur thermique aluminium et driver LED intégré. Eclairage par 16 LEDs avec bloc optique IP66 puissance 16W, - lampe, - teinte RAL à définir par le Maître d'œuvre, - positionnement et type de mât suivant plan d'éclairage public et profil en travers types. <p>Type défini au CCTP</p> <p>L'UNITE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

1007	<p>RECEPTION DE NUIT</p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement la réception de nuit du matériel.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les différents contrôles de nuit - les différents appareillages - la remise des documents <p>LE FORFAIT :</p>	
------	--	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
---------------	--	----------------------

Série 1100 – Aménagements paysagers & arrosage

1101	<p>ARBRES</p> <p>Ces prix rémunèrent à l'unité, le travail ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse du sol en place pour validation des espèces et variétés proposées - le piquetage des végétaux et des surfaces à planter, -le terrassement de la fosse de plantation avec évacuation du surplus, dimension minimum 1,5m x 1,5m x 1,5m, - la fourniture et transport des végétaux sur site avec toutes les précautions nécessaires, - la plantation proprement dite, - la fourniture et mise en place d'un anti-racine d'un modèle connu soumis à agrément du maitre d'œuvre, - la mise en place autour des arbres nouvellement plantés, - la fourniture et mise en place d'amendement pour arbres, à raison du dosage indiqué au CCTP pour l'amendement organique et l'engrais à libération lente complet par trou, mélangés à la terre du trou, - la fourniture et la mise en place de drain annelé de 3m par arbre entouré autour de la motte avec bouchon, - l'apport de terre végétale et rebouchage du trou de plantation, - la fourniture, le transport, et la mise en œuvre d'écorces d'arbre, qualités définies au CCTP pour constitution de paillage de 10 cm sur toute la surface 1,5m x 1,5m minimum, - le réglage définitif et nettoyage des abords, - la fourniture et mise en place par ancrage dans le sol et plot de fondations d'un tuteur quadripode (forment les angles du carré de dimension 0.70m x 0.70m) en bois, hauteur 3m et diamètre 80 mm, hauteur hors sol 1.70 environ tel que défini au au cctp, quatre parties verticales avec éléments de liaison double en bois. - la fourniture et pose d'une dalle autour du sujet dans la cuvette faite autour du végétal et préparée à cet effet, - la fourniture et la mise en place de la collerette et des deux agrafes, - le rabattement de la terre de pourtour sur les bords de la dalle empêchant ainsi tout décollement périphérique et formant la cuvette pour l'arrosage, - l'arrosage copieux pour bien plaquer l'ensemble contre la terre. Si cela est nécessaire un ultime arrangement est réalisé, - Un échantillon sera refait pour agrément du Maître d'œuvre, - la taille de rabattage ou la formation des plants suivant les règles de l'Art, - le premier arrosage pour plombage, - le remplacement éventuel du sujet jusqu'au constat de mise en place comme défini au C.C.T.P., - le remplacement éventuel du sujet dans le cadre des travaux de parachèvement et de confortement (garantie), - toutes sujétions d'exécution, 	
------	--	--

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
1101a	<p>TILIA CORDATA • TILLEUL A PETITES FEUILLES TI MG 30/35</p> <p>Avec la fourniture à pied d'œuvre d'un tilleul à petites feuilles en motte grillagée, force 30/35, conformément au CCTP, y compris toutes sujétions.</p> <p>L'UNITE :</p>	
1102	<p>ARBUSTES</p> <p>Ces prix rémunèrent à l'unité, le travail ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse du sol en place pour validation des espèces et variétés proposées - le piquetage des végétaux et des surfaces à planter, - le terrassement de la fosse de plantation avec évacuation du surplus, dimension minimum 0,5m x 0,5m x 0,5m, - la fourniture et transport des végétaux sur site avec toutes les précautions nécessaires, - la plantation proprement dite, - la fourniture et mise en place d'un anti-racine d'un modèle connu soumis à agrément du maître d'œuvre, - la fourniture et mise en place d'amendement pour arbustes, à raison du dosage indiqué au CCTP pour l'amendement organique et l'engrais à libération lente complet par trou, mélangés à la terre du trou, - l'apport de terre végétale et rebouchage du trou de plantation, - Réalisation d'une cunette tout autour du sujet pour l'arrosage à la manche, - la fourniture, le transport, et la mise en œuvre d'écorces d'arbre, qualités définies au CCTP pour constitution de paillage de 10 cm sur toute la surface 0,5m x 0,5m minimum, - le réglage définitif et nettoyage des abords, - l'arrosage copieux pour bien plaquer l'ensemble contre la terre. Si cela est nécessaire un ultime arrangement est réalisé, - Un échantillon sera refait pour agrément du Maître d'œuvre, - la taille de rabattage ou la formation des plants suivant les règles de l'Art, - le premier arrosage pour plombage, - le remplacement éventuel du sujet jusqu'au constat de mise en place comme défini au C.C.T.P., - le remplacement éventuel du sujet dans le cadre des travaux de parachèvement et de confortement (garantie), <p>- toutes sujétions d'exécution,</p>	
1102a	<p>ABELIA X GRANDIFLORA • ABÉLIA C20 80/100</p> <p>Avec la fourniture à pied d'œuvre d'un sujet en conteneur 20 litres, hauteur 80/100 cm, conformément au CCTP, y compris toutes sujétions.</p> <p>L'UNITE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

1102b	<p>CHOYSIA TERNATA • ORANGER DU MEXIQUE C10 80/100</p> <p>Avec la fourniture à pied d'œuvre d'un sujet en conteneur 10 litres, hauteur 80/100 cm, conformément au CCTP, y compris toutes sujétions.</p> <p>L'UNITE :</p>	
1102c	<p>ELEAGNUS EBBINGEI • CHALEF C10 80/100</p> <p>Avec la fourniture à pied d'œuvre d'un sujet en conteneur 10 litres, hauteur 80/100 cm, conformément au CCTP, y compris toutes sujétions.</p> <p>L'UNITE :</p>	
1102d	<p>VIBUNRNUM TINUS • LAURIER TIN C25 60/80</p> <p>Avec la fourniture à pied d'œuvre d'un sujet en conteneur 25 litres, hauteur 60/80 cm, conformément au CCTP, y compris toutes sujétions.</p> <p>L'UNITE :</p>	
1103	<p>PRAIRIE RUSTIQUE</p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et mise en œuvre par projection hydraulique d'un mélange de graines de type prairie rustique, conformément au CCTP, y compris toutes sujétions.</p> <p>LE METRE CARRE :</p>	

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX UNITAIRES (en toutes lettres hors taxes)	P.U (en chiffres)
------------	--	----------------------

1104	<p>BOUCHE D'ARROSAGE INCLUS RACCORDEMENT ET COMPTAGE</p> <p>Ce prix rémunère, au forfait, la fourniture et la pose de bouche d'arrosage DN40 incongelable, le raccordement en DN40 jusqu'au réseau d'AEP ainsi que le coffret de comptage, telle que défini au CCTP.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les terrassements avec évacuation des déblais à la décharge - La fourniture et mise en œuvre de lit de pose en grain de riz 4/6 - La fourniture et mise en œuvre de compteur et bouche d'arrosage - La fourniture et mise en œuvre de canalisation DN40 y compris pièces de raccordement au réseau AEP, comptage et bouche d'arrosage - La fourniture et mise en œuvre d'enrobage jusqu'à +15cm GS en grain de riz 4/6 - La fourniture et mise en œuvre de remblai en GNT 0/20 jusqu'au fond de forme - la fourniture et la main d'œuvre nécessaire à son exécution - le raccordement amont et aval à la canalisation, - leur mise à niveau par rapport au terrain naturel en fin de chantier, - toutes sujétions de pose. <p>LE FORFAIT :</p>	
------	--	--

Lu et accepté par l'entrepreneur soussigné

A

Le